

EN-TÊTE

Date	Mercredi 24 octobre 2007	Organe	Commission ED
n° séance	Sixième séance	Heure	De 15h A 18h
Président	M. Ricardo HENRIQUES	Pays	Brésil
Suivi de		Pays	

RÉSUMÉ DE DÉBAT(S)

Progrès des débats	Conclusion	Débat n°	
Points examinés	<p>Conclusion du débat 4</p> <p>5.4 Rapport du Directeur général sur les travaux accomplis dans le domaine de l'Éducation pour tous (EPT)</p> <p>5.11 Renforcement de l'efficacité de l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA)</p> <p>5.14 Promotion accrue de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable</p> <p>Débat 5</p> <p>3.2 Préparation du Projet de programme et de budget pour 2010-2011 (35 C/5)</p>		
Projets de résolution examinés	<p>34 C/17</p> <p>34 C/COM.ED/DR.2</p> <p>34 C/COM.ED/DR.3</p> <p>34 C/COM.ED/DR.4</p> <p>34 C/COM.ED/DR.5</p> <p>34 C/51</p> <p>34 C/COM.ED/DR.1REV</p>		
Résumé	<p>1. Le Président a ouvert la séance pour examiner les cinq projets de résolution sur les points 5.4, 5.11 et 5.14. La Commission a examiné cinq projets de résolution au titre du point 5.4. ADG/ED a introduit le projet de résolution contenu dans le document 34 C/17 dont la Commission a décidé de recommander l'adoption in extenso, dans sa forme amendée par la Norvège et le Brésil, à la Conférence générale.</p> <p>2. Le Brésil a introduit la 34C/COM.ED/DR.2, et ADG/ED a exprimé l'avis du Directeur général sur cette DR, indiquant que le Directeur général est favorable à l'appui aux conférences préparatoires régionales ainsi qu'à la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur +10. La Commission a décidé de recommander à la Conférence générale d'adopter ce projet de résolution in extenso, le paragraphe 1 (a) ayant été amendé par les Etats-Unis d'Amérique et le paragraphe 1(c) effacé.</p> <p>3. L'Argentine a introduit la 34C/COM.ED/DR.3, et ADG/ED a exprimé l'avis du Directeur général sur cette DR selon lequel l'UNESCO peut certes continuer de contribuer au débat sur les mécanismes novateurs de financement pour l'éducation, mais que l'Organisation n'a pas pour mission de s'impliquer directement dans les négociations sur la conversion de dettes au bénéfice de l'éducation ou d'établir des critères de suivi, d'évaluation et de contrôle des projets. Il a toutefois déclaré que l'UNESCO examinera la possibilité d'élargir le mandat du groupe de travail sous réserve d'un renforcement de la capacité professionnelle de l'UNESCO dans ce domaine très technique et d'un apport de crédits extrabudgétaires suffisants couvrant le fonctionnement du groupe de travail. La Commission a décidé de recommander à la Conférence générale d'adopter la DR in extenso, avec le paragraphe (a) amendé par le Brésil.</p>		

SUMMARY OF DEBATES - INFORMATION OFFICE – GENERAL CONFERENCE 33RD SESSION

	<p>4. Le Mali a introduit le document 34C/COM.ED/DR.4, et l'ADG/ED a signalé à la Commission que le Directeur général appuyait les objectifs de cette DR. La Commission a décidé de recommander à la Conférence générale d'adopter cette DR in extenso.</p> <p>5. L'Espagne a introduit la 34C/COM.ED/DR.5, et l'ADG/ED a exprimé l'avis du Directeur général sur cette DR. La Commission a décidé de recommander à la Conférence générale d'adopter le projet de résolution in extenso.</p> <p>6. Les amendements au projet de résolution contenu dans le document 34 C/51 ont été présentés par les Etats-Unis d'Amérique. ADG/ED a répondu aux questions soulevées. La Commission a décidé de recommander à la Conférence générale d'adopter cette DR in extenso, dans sa forme amendée.</p> <p>7. Le Japon et l'Allemagne ont introduit la 34C/COM.ED/DR.1 REV que la Commission a décidé de recommander à la Conférence générale d'adopter in extenso.</p>

Progrès des débats	Conclusion	Débat n°	Débat 5
Point examiné	Point 3.2 Préparation du Projet de programme et de budget pour 2010-2011 (35 C/5)		
Projets de résolution examinés	Aucun		
Résumé	<p>La Commission est passée au débat 5 pour débattre du point 3.2 « Préparation du Projet de programme et de budget pour 2010-2011 (35 C/5) ». Le représentant du Directeur général, D/BSP/PMR, a introduit le point, et les 16 Etats membres suivants ont pris la parole lors du débat : Mozambique, Norvège, Finlande, Pays-Bas, France, Ukraine, Suède, Inde, Chine, République démocratique du Congo, Nouvelle-Zélande, Qatar, Maroc, Allemagne, Tonga et Botswana, ainsi que trois ONG (en leur qualité d'observateurs) : le Groupe de Travail dEPT, le Mouvement international de la réconciliation et le Forum des éducatrices africaines (FAWE).</p> <p>La Commission a terminé d'examiner tous les points et a achevé ses travaux à 18h</p>		